« Il faut saisir l'occasion des heures de soutien en 6<sup>e</sup> pour intégrer plus solidement les associations d'éducation »

Elisabeth Elkrief, directrice générale de la Fondation AlphaOmega

Les heures de soutien en français et en maths font partie des grands changements annoncés pour la rentrée 2023, les premiers échos de leur mise en place révèlent des difficultés qui pourraient être surmontées en s'appuyant sur le tissu des associations.

## Une mesure difficile à mettre en place

Le principe de cette mesure phare est de proposer une heure par semaine obligatoire de soutien ou d'approfondissement en français et en maths en remplacement de l'heure de technologie supprimée. Derrière cette mesure, dont la mise en place a été lancée à la rentrée, le gouvernement s'attaque aux difficultés dans la maîtrise des fondamentaux en lecture, écriture, notions de mathématiques, constatée chez 35% des élèves de 6°.

Pourtant, trois mois après son lancement, on signale dans certains établissements des difficultés pour assurer le nombre d'heures prévues : soit le soutien n'est pas inscrit dans les emplois du temps faute d'enseignants, soit le temps consacré à chaque élève se révèle insuffisant. D'autres établissements auraient tout simplement renoncé à assurer un soutien dans les deux matières simultanément et proposent du français en 6° et des maths en 5°. Le dispositif s'inscrit dans la continuité du Pacte enseignant qui comprend 18 heures d'obligation horaire, soient six semaines de soutien assuré, sur... 36 semaines de cours. Un programme impossible on le voit.

## La solution passe par la collaboration entre enseignants et associations

<u>Le 27 mars dernier, le CNR-Education s'ouvrait à l'Assemblée nationale sur le monde associatif</u> pour mettre en lumière les collaborations à l'œuvre entre enseignants et associations éducatives, depuis le primaire jusqu'à la terminale.

Sous la houlette de la **Députée Céline Calvez**, membre de la commission Affaires culturelles et éducation et en présence du **Ministre Pap Ndiaye**, la question d'une meilleure reconnaissance de cette complémentarité avait été posée.

L'objectif est double : valoriser ce travail non reconnu dans le cadre du Pacte enseignant mais aussi faciliter l'accès et des enseignants à ces associations. Agréées par l'Éducation nationale, elles disposent de méthodes d'accompagnement reconnues et capable d'aider par groupe ou individuellement, plus de 400 000 élèves chaque année.

« C'est précisément pour des dispositifs à grande échelle comme le soutien en 6° que l'aide du tissu associatif prend tout son sens. Si le nombre d'enseignants, les méthodes d'accompagnement sur les fondamentaux est aujourd'hui un obstacle, les associations peuvent apporter une contribution significative en les épaulant dans cette mission. C'était tout le sens de nos débats à l'Assemblée nationale et de notre apport au Conseil national de la Refondation – Education - L'école, faisons-là ensemble », explique Elisabeth Elkrief, directrice générale de la Fondation AlphaOmega. « Il faut saisir l'occasion des heures de soutien en 6° pour intégrer plus solidement les associations d'éducation, pour constituer une alliance éducative autour de l'élève », insiste-t-elle.